

CONSEIL MUNICIPAL DE POUILLY EN AUXOIS
SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 26 JUIN 2019 A 19H30

Présents : M. Bernard MILLOIR (maire), Mme Monique GARNIER , Mme Karine BASSARD, Mme Annick RADIGON , M. René DESSEREE, M. Stéphane ROUX (adjoints), Mme Jeanine BERTHELOT, M. Christian CLEMENT, Mme Claire DURANTE , M. Gérard CUROT, Mme Evelyne GAILLOT, M. Gilles GAUDIN de SAINT-REMY , Mme Annie HENNEAU, Mme Marie-Hélène MAILLARD , et M. Eric PIESVAUX (conseillers municipaux)

Absents excusés : M. Maxime SAGETTE (procuration à Stéphane Roux), M. Yohann MORTIER (procuration à Mme Karine BASSARD), M. Yves COURTOT (procuration à Bernard Milloir), arrivé à 20h15.

Secrétaire de séance : Karine Bassard

1. Décision du Maire

M. le Maire a accepté un remboursement de la SMACL suite à un accident ayant causé des dégradations sur un mur communal et de la signalisation routière rue Frasnès les Couvins.

2. Modification simplifiée du PLU

Aucun avis motivé ni d'observation du public n'ont été reçus.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'accepter les modifications simplifiées du PLU.

3. Projet d'externalisation du nettoyage des bâtiments communaux

L'agent technique actuellement chargé du nettoyage des bâtiments communaux fait valoir ses droits à la retraite à compter du 01/10/2019.

M. le Maire propose d'externaliser cette activité.

Il présente un comparatif financier situation actuelle – situation future.

Coût actuel annuel de l'entretien (personnel + produits d'entretien) :	41.100 €
Proposition de l'entreprise de nettoyage :	29.900 € TTC
Soit une diminution annuelle de dépenses d'environ :	11.200 €

Ce contrat de 1 an est renouvelable par tacite reconduction et est proposé par la société l'Eclat du Morvan.

Par 18 voix pour, et 1 abstention (Gérard Curot), le Conseil Municipal adopte le projet d'externalisation de l'entretien des bâtiments communaux (hors écoles)

4. Tarif des locations de salle au 01/10/2019

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte les modifications ci-dessous :

Les tarifs actuels de location de salle sont maintenus.

La caution est portée à 1.000€ pour la location de la salle 406 lorsqu'elle est louée pour les mariages, repas,...

Lorsque les salles sont prêtées gratuitement, l'emprunteur aura le choix de faire lui-même le ménage ou de faire faire par le prestataire de la commune au tarif facturé à la commune.

Un état des lieux à l'entrée et à la sortie sera fait lors des locations de salle.

5. Suppression d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe au 01/10/2019

Il s'agit du départ en retraite non remplacé, le service étant accompli par l'externalisation du service.

Par 18 voix pour, et 1 abstention (Gérard Curot), le Conseil Municipal accepte de supprimer ce poste.

6. Suppression d'un poste d'adjoint d'animation

Il s'agit d'une régularisation.

Ce poste avait été créé lorsque la bibliothécaire avait une activité de 80% bibliothèque et 20% accompagnement scolaire à la cantine.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la suppression de ce poste.

7. Tableau des emplois

M. le Maire propose le tableau des emplois ci-dessous :

SERVICE	LIBELLE EMPLOI	GRADE	POSSIBILITE POURVOI EMPLOI PAR UN NON-TITULAIRE (Art 3-3)	POSTES POURVUS	POSTES VACANTS	DUREE TEMPS DE TRAVAIL
Service administratif	Adjoint administratif	Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe		1	0	Temps complet
	Adjoint administratif	Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe		1	0	Temps complet
	Adjoint administratif	Adjoint administratif territorial		0	1	Temps complet
Service culturel	Bibliothécaire	Adjoint territorial du patrimoine		1	0	Temps complet
Services techniques	Adjoint technique	Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe		1	0	Temps complet
	Adjoint technique	Adjoint technique territorial		1	0	Temps complet
	Adjoint technique	Adjoint technique territorial		2	0	Temps non complet : 17h30

Par 18 voix pour, et 1 abstention (Gérard Curot), le Conseil Municipal valide le tableau des emplois.

8. Travaux d'assainissement priorité 1 hors Centre Bourg, travaux de réseaux souterrains centre bourg

Lors des travaux de chantier, des canalisations d'eaux, des soucis au niveau des branchements ont été découverts. Des reprises de branchements, colliers, ... rue René Laforge et place Pierre et Marie Curie sont à prévoir pour un montant d'environ 46.500 €.

Une réunion de la commission travaux est prévue le 09/07 à 18h pour évoquer les travaux de réhabilitation des priorités 1 hors centre bourg.

9. Avenant convention VNF Parking de la Voûte

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de signer un avenant avec VNF pour permettre l'extension du parking de la voûte pendant les travaux.

10. Affaires diverses

- Le Pays Beaunois pourrait augmenter le montant de la subvention dans le cadre des fonds européens initialement annoncé.
- Pour une fin des travaux plus rapides, 4 secteurs pourraient être distingués. Une réunion publique sera organisée avec JDM le 11/07 à 19h30 pour la présentation du projet et de l'organisation des travaux.

- Fibre à la maison

Le Conseil Départemental a retenu l'entreprise Altitude Infrastructures pour le déploiement de la fibre à domicile. La commune de Pouilly pourrait être concernée dès fin 2019.

Le Maire a demandé aux services concernés du Conseil Départemental de mettre à profit les travaux de requalification du centre bourg pour préparer le réseau nécessaire au déploiement de la fibre.

- 14 juillet

Appel aux bénévoles pour la bonne organisation du 14 juillet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h.